

DACP

REF : DACP2017006

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 23/02/2017

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis relative à la création d'un espace famille. Approbation des nouveaux plans de financements prévisionnels. Autorisation de signature.

EXPOSE :

La ville d'Aubervilliers a été informée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis par courrier du 12 décembre 2016 de son éligibilité aux aides financières de la branche famille dans le cadre des fonds nationaux et des fonds locaux.

Cette subvention vient s'ajouter à deux demandes de cofinancement sollicitées dans le cadre de la Dotation de Développement Urbain 2014 pour 500 000 € et du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour 300 000 €.

Dans ce cadre vous avez approuvé le plan de financement prévisionnel le 17 novembre dernier, faisant apparaître un coût total d'opération de 1 249 598 € HT se décomposant de la manière suivante : 1 155 105 € HT pour les travaux, 44 793 € HT pour les missions et 49 700 € HT pour le mobilier.

Or, après une nouvelle estimation effectuée par les services de la ville concernant diverses acquisitions (mobilier, entretien, matériel informatique, matériel éducatif, restauration) nécessaires au bon fonctionnement des deux structures composant l'espace famille, à savoir le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Centre Social, le plan de financement prévisionnel doit être modifié et décomposé par structures, à la demande de la CAF.

Partant de ce constat, le coût global de l'opération évalué initialement à 1 249 598 € HT passe à 1 312 066,98 € HT compte tenu de la nécessité de compléter les acquisitions en mobilier par des équipements informatiques, pédagogiques, de restauration et d'entretien (qui passe de 49 700 € HT à 112 168,98 € HT).

Il y a donc lieu dans ces conditions de re-délibérer pour approuver le nouveau plan de financement global prévisionnel modifié en tenant compte de cette réévaluation, ainsi que sa décomposition pour chacune des deux structures (RAM et centre social).

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le nouveau plan de financement prévisionnel et d'autoriser Madame la Maire à les signer ainsi que toute convention et document relatif à l'espace famille dans le cadre des subventions d'investissement, et particulièrement dans le cadre de la subvention de la CAF.

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 39

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 FEVRIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 Février 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoint à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi , BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT- BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée par : M. CHIBAH Salah
Mme MARINO Danielle	Représentée par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. CHOUDER Fethi
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. LOGRE Benoit	Représenté par : Mme YONNET Evelyne

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme REDOUANE Wassila.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2017006

Signataire : MC/ED

OBJET : Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis relative à la création d'un espace famille. Approbation des nouveaux plans de financements prévisionnels. Autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention relative à l'espace famille de la ville faite par courrier du 15 septembre 2016 à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis,

Vu le courrier du 12 décembre 2016 de la CAF relatif à l'éligibilité de l'espace famille aux aides financières de la branche famille dans le cadre des fonds nationaux et des fonds locaux,

Vu le budget communal,

Considérant que ce projet bénéficie de deux subventions d'une part, au titre de la Dotation de Développement Urbain 2014 pour un montant de 500 000 € et d'autre part, du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour un montant de 300 000 €.

Considérant que ce projet peut bénéficier d'une subvention d'investissement de la CAF dans le cadre des aides financières de la branche famille au titre des fonds nationaux et des fonds locaux,

Considérant qu'une nouvelle évaluation financière portant sur diverses acquisitions (mobiliers, entretien, matériel informatique, matériel éducatif, restauration) nécessaires au bon fonctionnement des deux structures composant l'espace famille à été effectué par les services de la ville,

Considérant qu'il convient, d'approuver le nouveau plan de financement global prévisionnel, ainsi que sa décomposition pour chacune des deux structures (Relais Assistantes Maternelles et Centre Social) conforme à ces nouvelles données financières, et plus particulièrement au regard de l'aide apportée par la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel relatif à l'espace famille, ainsi que sa décomposition pour chacune des deux structures (Relais Assistantes Maternelles et Centre Social) ;

AUTORISE la Maire à les signer ainsi que toute convention et document relatif à l'espace famille dans le cadre des subventions d'investissement.

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 24/02/2017

Publié le : 24/02/2017

Certifié exécutoire le : 24/02/2017

L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG

